

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES
POUR 2025**

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE M. NOËL BOURGEOIS
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

Mes Chers Collègues,

Comme prévu à notre calendrier, la réunion en séance plénière de notre Assemblée est consacrée aujourd'hui au débat d'Orientations Budgétaires du Département pour l'exercice 2025. Elle se poursuivra par une réunion de notre Commission Permanente.

Je vous rappelle que la séance plénière pour l'examen et le vote du Budget Primitif de l'année 2025 est fixée au vendredi 13 décembre prochain et sera suivie par la dernière réunion de la Commission Permanente pour 2024.

Avant d'ouvrir les débats et conformément à nos usages, je souhaite que notre Assemblée rende hommage à la mémoire de l'un de ses anciens membres, Guy CAMUS, décédé le 2 septembre dernier âgé de 78 ans.

Elu pour la première fois le 18 mars 2001 Conseiller général du Canton de Chaumont-Porcien, puis réélu au 1^{er} tour en mars 2008 pour un second mandat, il n'avait pas souhaité se représenter en 2015.

Né en 1946 à Mainbressy, garagiste de profession, Guy Camus était déjà engagé de longue date dans la vie locale. Entré en 1989 au conseil municipal de Chaumont-Porcien en qualité de 1^{er} adjoint, il fut élu maire dès 1992, puis réélu pour six mandats successifs et resté en exercice jusqu'à son décès.

Président du SIVOM Jean Mermoz lors de la création du pôle scolaire dans les locaux de l'ancien collège, il a aussi été Vice-Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Guy CAMUS a présidé notre Commission d'Appel d'Offres de 2004 à 2008, puis jusqu'en 2015 en tant que représentant du Président du Conseil général.

Elu de terrain très investi au service de ses concitoyens, de son canton et des Ardennes, Guy CAMUS laisse le souvenir d'un homme ouvert et largement apprécié des habitants de sa commune et de son canton.

Au nom de notre Assemblée, j'adresse à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

Je vous demande d'observer maintenant une minute de silence à sa mémoire.

Je vous remercie.

Plus que jamais cette année, l'élaboration de prévisions budgétaires pour le prochain exercice est marquée par l'incertitude du contexte national et aussi par la préoccupation sur l'avenir des collectivités départementales.

Nous sommes en effet très largement tributaires de facteurs que nous ne maîtrisons plus, puisque nous dépendons des décisions d'attribution de crédits par l'Etat et de l'impact financier des diverses mesures qu'il a prises unilatéralement en les mettant à notre charge selon son bon vouloir.

Chacun sait que nous fournissons depuis plusieurs années des efforts extrêmement importants de rigueur et de maîtrise de nos dépenses et de notre endettement, tout en préservant des marges nécessaires d'investissement et en respectant l'équilibre budgétaire imposé par la loi. Je rappelle qu'entre 2018 et 2023 nous avons réduit de 60 M€ notre endettement et abaissé de 85% nos dettes à l'égard des tiers, passant sur cette période de 120 M€ à 16 M€ aujourd'hui.

Malgré cela, d'année en année la pression de l'Etat a continué de s'accroître sur notre budget. Cette pression nous asphyxie complètement. Ainsi, sur la seule année 2024, le reste à charge des allocations individuelles de solidarité se monte à 37,2 M€, auquel s'ajoute le coût mis à notre charge des mineurs non accompagnés, qui se monte à 3,4 M€. Pour rappel depuis 2019 ce sont 23 M€ cumulés qui sont restés à notre charge pour les seuls MNA alors que l'immigration est une politique régaliennne de l'Etat.

Je n'ai pas cessé d'alerter depuis longtemps de multiples autorités nationales et les instances gouvernementales qui se succèdent sur l'impasse budgétaire dans laquelle l'Etat nous engageait, mais les mesures imposées ont continué de s'enchaîner, à hauteur de 3 milliards d'euros depuis 2022, sans pratiquement aucune compensation financière et dans un contexte de dépenses sociales en augmentation constante.

Aujourd'hui, cette inquiétude est de plus en plus largement partagée, d'autant plus que s'ajoute à la hausse des charges qui nous sont imposées une baisse générale des recettes de DMTO évaluée à 6 milliards d'euros.

Dans un contexte de déficit public considérable et sans précédent, qui s'avère bien plus important que celui qui nous avait été annoncé par le gouvernement précédent, aujourd'hui le gouvernement actuel est contraint de prendre des mesures de réduction drastique de ce déficit colossal.

Sur les 5 milliards d'économies envisagées sur les collectivités locales pour 2025, 2,2 Mds € seraient ainsi mis à la charge des Départements qui risquent de se retrouver encore plus en difficulté qu'aujourd'hui si les mesures annoncées venaient à être votées.

Même si le Projet de Loi de Finances pour 2025 ne doit être adopté qu'à la date du 19 décembre prochain, soit après le vote de notre Budget, nous sommes en droit de nous inquiéter de nouvelles dépenses supplémentaires qui seraient mise à notre charge, chiffrées à hauteur d'un milliard d'euros, comme par exemple l'augmentation de 1,9% du RSA en avril ou la hausse de 4 points supplémentaires de cotisation à la CNRACL aujourd'hui en très grande difficulté, après avoir vu ses réserves ponctionnées par l'Etat pour équilibrer d'autres régimes de retraite il y a quelques années.

S'y ajouteraient de possibles baisses de nos recettes, au titre notamment du gel du montant de produit de TVA reversé aux collectivités, de la baisse du taux de remboursement du FCTVA en investissement et de sa suppression en fonctionnement, avec les impacts que l'on imagine sur la commande publique et donc le soutien à l'activité économique.

Si les mesures envisagées dans le projet de Loi finances initial en termes de dépenses nouvelles ou de diminutions des recettes venaient à être mises en œuvre, les Départements n'auraient pas d'autre choix pour équilibrer leurs budgets dans l'année à venir, que de mettre fin à leurs actions volontaires et de réduire encore les dépenses d'investissement pourtant nécessaires sur les bâtiments et la voirie au risque d'accroître les difficultés que rencontrent déjà certaines entreprises de ces secteurs, au détriment de l'emploi de proximité.

Quel que soit le contenu définitif de la Loi de finances, sachez que je ne vous proposerai pas de prendre des mesures qui auraient pour effet de réduire le niveau d'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles. De telles mesures auraient en effet pour conséquence d'accroître le sentiment d'abandon de nos concitoyens par les pouvoirs publics.

Dans ce contexte, je vous propose pour 2025 de fixer nos Orientations Budgétaires conformément aux principaux objectifs suivants :

- Limiter la dégradation de l'épargne nette,
- Conserver un montant de crédits d'investissement inchangé à hauteur d'environ 40 M€, consacré pour l'essentiel aux bâtiments départementaux, et en particulier aux collèges, et aux routes départementales tout en poursuivant nos efforts en direction des EHPAD et des établissements de protection de l'enfance,
- Assurer le maintien de toutes nos politiques sociales ainsi que nos actions volontaires en direction du sport, de la culture et du monde associatif local à un niveau constant.

Il va de soi, dans la situation qui est la nôtre, que les crédits d'investissements ne pourront être couverts que par l'emprunt dont le montant réellement nécessaire sera ajusté au plus près lors du budget supplémentaire après reprise de l'excédent.

Mes chers collègues, je crois que nous sommes arrivés aujourd'hui au bout d'un système.

Nous ne pouvons plus continuer à accepter de financer des mesures qui nous sont imposées sans que l'on nous donne les moyens de les financer. Il y va tout simplement de notre survie.

L'Etat veut-il encore de l'échelon départemental dans ce pays ? Si la réponse est oui, alors qu'il arrête de nous priver des ressources nécessaires à l'exercice de nos missions. Qu'il mette en place une véritable péréquation verticale basée sur des critères objectifs de difficulté et de pauvreté car on ne peut plus laisser se creuser les écarts entre les collectivités, qui aboutissent à l'existence de territoires à deux vitesses.

Cela fait deux ans maintenant que je n'ai de cesse de tirer la sonnette d'alarme auprès des différents ministères que j'ai pu rencontrer pour leur dire tout simplement que l'on ne peut plus continuer comme cela. C'est le message que je délivrerai encore le 28 novembre prochain à Monsieur Simon CHASSART, chef du pôle territoires auprès du 1^{er} Ministre.

C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités car en nous privant des ressources nécessaires à l'exercice de nos missions c'est tout le système de proximité qui vacille et c'est un sentiment d'abandon qui s'installe de plus en plus fortement chez nos

concitoyens, avec les conséquences que l'on a pu mesurer aux dernières élections législatives.

Vous avez pris connaissance de propositions détaillées contenues dans les rapports examinés par nos Commissions. J'ouvre donc maintenant les débats sans vote des Orientations budgétaires pour 2025.